



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le département de Mayotte connaît, depuis plusieurs jours, une explosion de violences d'une rare intensité qui insécurise la population mahoraise. Les jeunes sont le plus souvent les victimes collatérales de règlements de compte brutaux commis par d'autres jeunes sans repères autres que ceux qu'ils se sont donnés. Il faut rappeler que Mayotte est le département le plus jeune de France : selon l'Insee, un Mahorais sur deux a moins de 17 ans.

Ce climat d'insécurité est la conséquence d'une faiblesse chronique de la réponse publique aux grandes difficultés que connaît le département. Aujourd'hui, malgré la mobilisation sans relâche des associations dont nous sommes les porte-voix, encore trop de mineurs présents sur le territoire mahorais demeurent livrés à eux-mêmes, déscolarisés, parfois jamais scolarisés et écartés, faute de moyens, de mesures efficaces de prévention et de protection de l'enfance.

La réponse sécuritaire, nécessaire pour rétablir le calme à très court terme, ne constitue qu'un fragile couvercle sur des problèmes sociaux qui demeurent incandescents, si elle n'est pas accompagnée d'une prise de conscience immédiate des pouvoirs publics de l'ampleur des enjeux et des moyens qu'il est plus qu'urgent de déployer. Aujourd'hui, les trois quarts de la population vit sous le seuil de pauvreté et la moitié vit avec moins de 260 euros par mois.

Nos professionnels, œuvrant à l'accès à la scolarisation et à la santé des enfants et de leur famille ; accompagnant les mineurs non accompagnés ; allant à la rencontre des jeunes par des actions de prévention spécialisée ; assurant l'accueil en maison d'enfants à caractère social ; sont confrontés à des besoins auxquels il leur est impossible de faire face. L'absence de réaction à la hauteur de ces besoins ne fait qu'alimenter le découragement, la désaffiliation sociale et les transgressions de plus en plus spectaculaires. Nos associations représentent souvent la dernière chance des enfants et des jeunes qu'ils accompagnent.

Aujourd'hui, nous appelons au retour au calme à Mayotte. Nous saluons l'engagement et la vitalité exceptionnels des associations présentes sur l'île, innovantes et impliquées au quotidien pour contribuer à faire de Mayotte un département français « à part entière et non entièrement à part », pour reprendre le mot d'Aimé Césaire. Nous leur apportons notre plein soutien face aux événements traumatiques qu'ont vécus les enfants et les jeunes ces derniers jours, et qu'elles vont prendre en charge, en plus de leurs missions habituelles. Nous appelons les pouvoirs publics à déclencher en urgence des moyens financiers et humains absolument nécessaires pour apaiser durablement les tensions sur le territoire. Les associations en relais des pouvoirs publics portent des réponses qui peuvent être mobilisées rapidement.

Une solution globale pour Mayotte, pérenne dans ses objectifs et ses moyens, permettraient que les profiteurs de haine ne l'emportent pas au détriment de l'ensemble de la population, en particulier des plus fragiles. S'il convient de mieux contrôler les flux de populations inhérents à l'extrême pauvreté de l'archipel des Comores, il ne faut pas pour autant négliger les politiques d'intégration, de développement économique et social et de protection des enfants dont le territoire a cruellement besoin.

CONTACTS PRESSE

CNAPE

Marie-Charlotte Lannière
mc.lanniere@cnape.fr
06 11 24 72 16

Groupe SOS Jeunesse

Marine Creuzet
marine.creuzet@groupe-sos.org

UNIOPSS

Valérie Mercadal
vmercadal@uniopss.asso.fr
06 03 15 43 28